

Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale
(ISPSO)

Master Universitaire en Pharmacie

Séance d 'information aux étudiant-es MUP1 et MUP2

100 ANS DE LA PHARMACIE

Le challenge du **Pharmascope** ^{UNIGE}



Pour fêter les 100 ans de l'école de pharmacie, nous vous proposons 4 ateliers interactifs pour explorer la pharmacie autrement ! Par groupes de 4 ou 5 participants vous devrez terminer les 4 ateliers suivants **en moins de 30 minutes** :



Bactériologie : Plongez dans le monde invisible des microbes.



Pharmacocinétique : Suivez le voyage d'un médicament dans le corps.



Technologie pharmaceutique : Les formes pharmaceutiques n'auront plus de secrets pour vous.



Pharmacie clinique : Découvrez comment accompagner vos futurs patients.



Les gagnants repartiront avec un prix !



Prêts à relever le challenge ?   Alors inscrivez-vous



Jeudi 18 septembre entre 12h et 14h salle A04.2906
Lundi 22 septembre entre 17h et 19h salle A04.2713

130 ans pharmacie UNIL – 25 septembre 2025

L'école de pharmacie de Genève et Lausanne : un siècle d'histoire et d'innovation

Modération : Pre C. Csajka, Pr S. Kellenberger

17:30-17:50 Pr F. Sadeghipour L'évolution de l'enseignement de la Pharmacie

17:50-18:10 Pr J. Berger l'officine en 2025

18:10-18:30 Dr Guignard, Pre Csajka Pharmacie clinique : de la cave à l'étage

18:30-18:50 La recherche : ma thèse en 300 secondes

19:00-19:30 Apéritif



Madame, Monsieur,

La Section des sciences pharmaceutiques de l'Université de Genève (UNIGE) a le plaisir de vous inviter à une soirée célébrant les 100 ans de sa création. Cet événement est l'occasion de mettre en lumière la place centrale de l'innovation dans notre histoire et dans nos projets à venir.



Vendredi 26 septembre
Centre médical universitaire
Auditoire Marguerite Champendal

Rue Michel Servet 1
1211 Genève

17h-18h15: L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

⇒ **Sciences Pharmaceutiques: une odyssée lémanique**

- **Jean-Luc Veuthey**, Professeur honoraire en sciences pharmaceutiques, UNIGE

⇒ **De la poudre à l'innovation: 100 ans de pharmacie à Genève**

- **Serge Rudaz**, Professeur en sciences pharmaceutiques, Vice-Président de la Section des sciences pharmaceutiques, UNIGE
- **Chantal Csajka**, Professeure en sciences pharmaceutiques cliniques, Directrice du Centre de Recherche et Innovation en Sciences Pharmaceutiques cliniques (CRISP), CHUV, UNIL



18h30-19h30: INNOVER POUR MIEUX SOIGNER

Dans un contexte d'évolution rapide du système de santé, le métier de pharmacien-ne est en pleine transformation. Cette table ronde propose un regard croisé sur les grandes évolutions de cette profession, à l'heure où les innovations thérapeutiques, l'essor de la pharmacie personnalisée et l'intégration de l'intelligence artificielle redéfinissent les pratiques. Au cœur des échanges seront abordés les défis éthiques, les nouvelles attentes des patients, mais aussi le rôle croissant que devront jouer les futurs pharmacien-nés dans la prévention et l'accompagnement des parcours de soins. Ce débat est en effet essentiel pour mieux comprendre les enjeux actuels et anticiper les changements à venir, entre progrès technologiques et impératifs de santé publique.

- **Martine Ruggli**, Présidente, Société Suisse des pharmaciens (pharmaSuisse)
- **Bertrand Ducrey**, CEO, Debiopharm
- **Serge Rudaz**, Professeur en sciences pharmaceutiques, UNIGE
- **Massimo Contesse**, alumnus UNIGE, CEO PharmaSee

Modération: **Mathieu Rouault**, journaliste scientifique

Retrouvez tous les détails de cette soirée sur www.unige.ch/public

Je serais très heureux de vous accueillir lors de cet événement et vous prie de recevoir mes salutations les plus cordiales.

Professeur Gerrit Borchard
Président de la Section des sciences pharmaceutiques

Introduction



La profession de pharmacien dans toutes ses facettes est basée sur et *nécessite* une formation *scientifique* et *médicale* rigoureuse

Master :

Le mariage des sciences fondamentales et cliniques

- Modules “Découverte” et “Développement”
- Cas cliniques intégrés
- Renforcement de la formation interprofessionnelle
- Cours transversaux en communication en santé
- Deux parties du cours “Vaccination FPH”
- Cours pour suivre des disciplines en plein essor

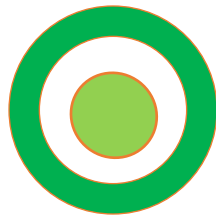
..tout pour vous préparer à votre vie professionnelle !

Plan d'étude du master en pharmacie

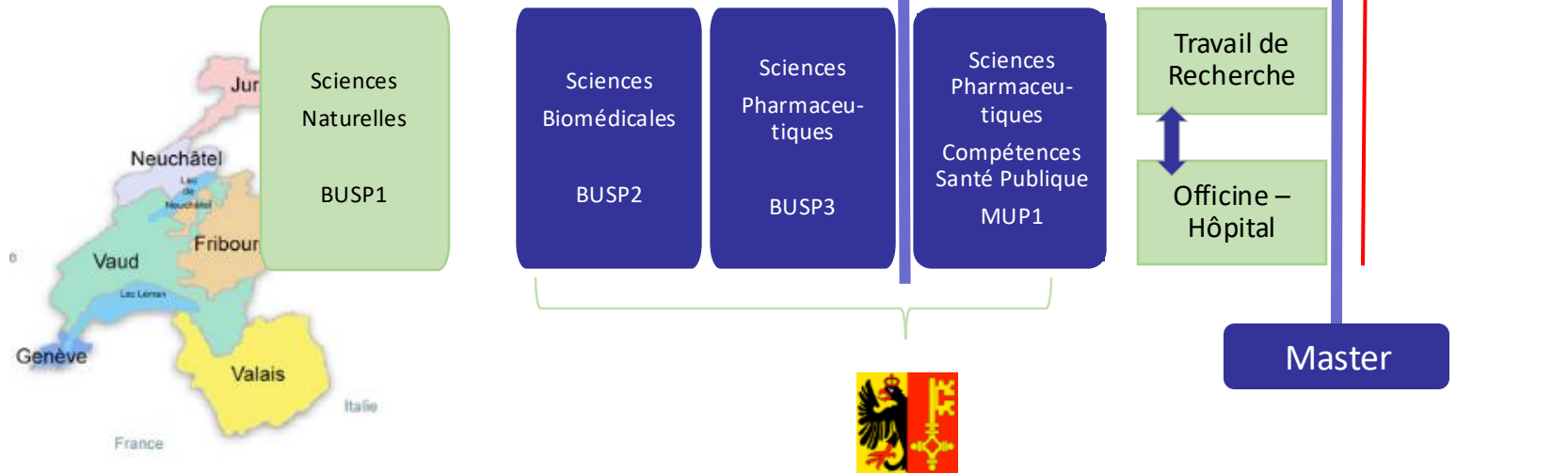
Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	14H001	Découverte et conception des médicaments	6
2	14H002	Développement des médicaments	6
3	14H120	Modélisation et analyse de données	4
(4)	14H051	Médecine complémentaire et phytothérapie	2
Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives			
5	14H200	Capsule médicament et patient IX	8
	a	- Cancer	
	b	- Populations vulnérables	
	c	- ORL/Ophtamo/Dermato	
6	14H210	Capsule médicament et patient X	6
		- Cas cliniques intégrés	
7	14H300	Capsule médicament et société IV	6
	a	- Système de santé, droit et économie	
	b	- Communication et santé	
Thématiques en sciences pharmaceutiques cliniques			
(4)	14H100	Pharmacie vétérinaire, dispositifs médicaux, médecine des voyages	2
	14H110	Vaccination et BLS	2
	14H957	Préparations pharmaceutiques en petites quantités	3
	14H057	Prestations pharmaceutiques	4
8	19H000A	Cours à option I	3
9	19H000B	Cours à option II	3
Partie pratique			
	14H907	Projet interdisciplinaire	5
	14H970	Formation interpro Module 2	2
	19H980	Formation interpro Module 3	2
	14H956	Formation de suivi pharmaceutique hospitalier	1
	14H960	Travail de recherche (20 semaines)	25
	14H961	Période d'assistantat (20 semaines)	25
	14H958	Stage à option : recherche, assistantat, hôpital, autre (5 semaines)	5
			120

- 120 ECTS en deux ans
- Programme :
 - Première année : essentiellement des cours
 - Deuxième année : essentiellement des stages
- **Priorité** aux examens des disciplines qui sont des **prérequis** pour les stages

Chemin vers l'examen fédéral en Pharmacie



Cursus 2022-2024



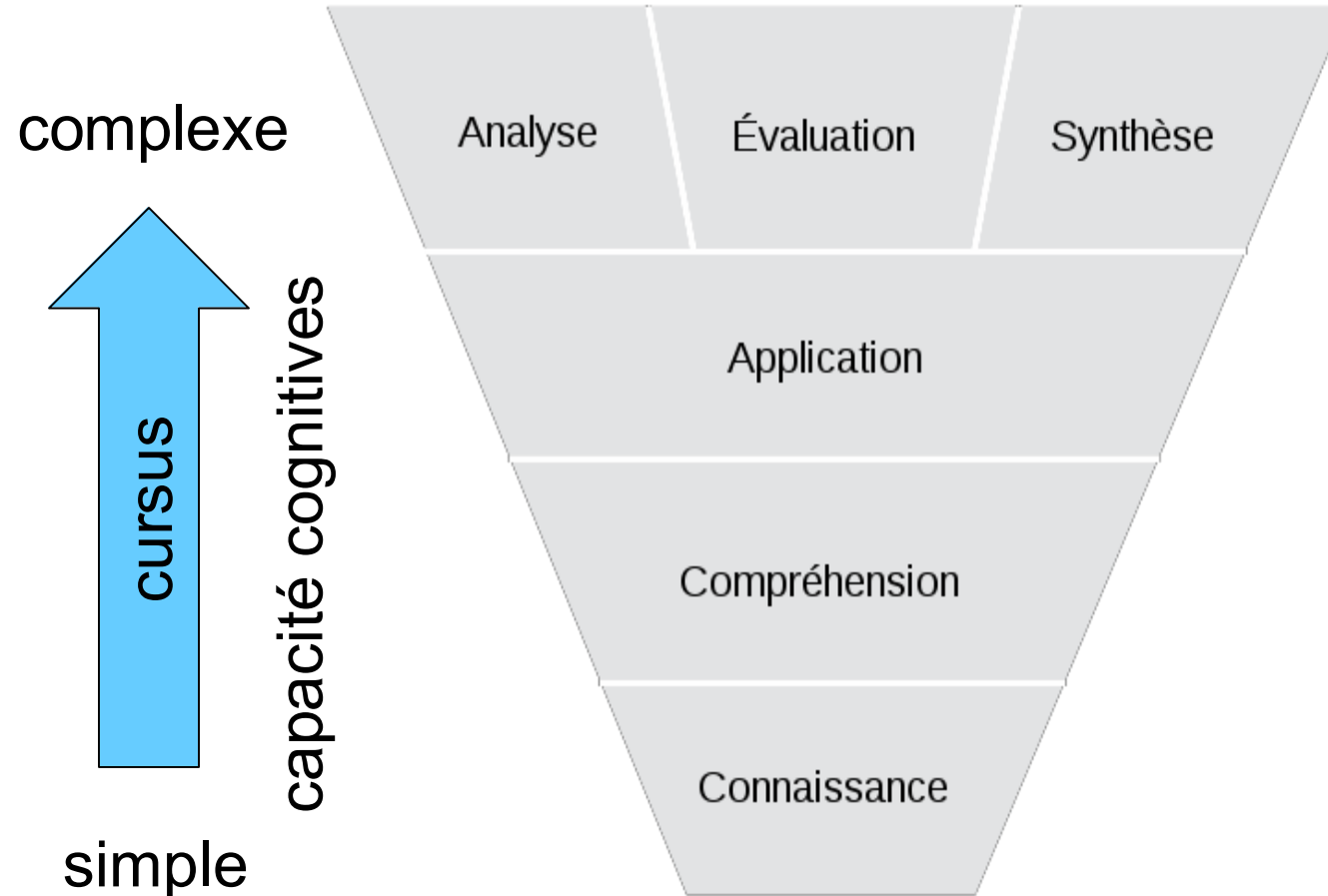
Maîtrise universitaire (master) en pharmacie (2021)

CONDITIONS GENERALES

Art. B 14 – Maîtrise universitaire en pharmacie

1. La Faculté décerne une Maîtrise universitaire en pharmacie (Master of Science in Pharmacy), second cursus de la formation de base.
2. L'obtention de la Maîtrise universitaire en pharmacie permet l'accès aux études de la Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en pharmacie hospitalière ou en toxicologie ainsi qu'aux études de doctorat ès sciences, mention sciences pharmaceutiques. La Maîtrise universitaire en pharmacie donne la possibilité aux étudiants concernés de se préparer aux contenus et formes de l'examen fédéral en pharmacie au sens de la loi fédérale du 1 février 2020 sur les professions médicales universitaires (LPMéd).

Principe pédagogique



Catalogue d'objectifs de formation en pharmacie selon la LPMed

Table des matières

1. Introduction	3
2. Principes de base pour les objectifs de formation	6
3. Standards de qualité.....	9
4. Domaines et niveaux de compétences	10
5. Objectifs de formation.....	12
5.1 Compétences en sciences naturelles et biomédicales.....	12
5.2 Compétences pharmaceutiques	13
5.3 Compétences en santé publique	15
5.4 Compétences en gestion.....	16
5.5 Compétences personnelles.....	17
5.6 Compétences en méthode de travail scientifique.....	17

<https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/berufe-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidg-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/pharmazie/lernzielkatalog-pharmazie1.pdf.download.pdf/lernzielkatalog-pharmazie-version-2.pdf>

En point de mire... l'examen fédéral

Deux années intenses, riches en expériences sur le terrain

... qui vont passer très vite

... une grande matière (contenu) et des compétences pratiques nombreuses à assimiler et à exercer

Un conseil :
travailler régulièrement et dès la rentrée MUP1

En point de mire... l'examen fédéral

Structure de l'examen fédéral en pharmacie

L'examen fédéral en pharmacie comprend trois épreuves:

- 1re épreuve: examen écrit (questions à choix multiple): Pharmacothérapie, droit et économie;
- 2e épreuve: examen pratique: fabrication des médicaments en petites quantités;
- 3e épreuve: examen centré sur le patient (ECOS): suivi pharmaceutique et promotion de la santé.

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/berufe-im-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidgenoessische-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/eidgenoessische-pruefung-in-pharmazie.html>

Informations supplémentaires

Pour en savoir davantage sur l'examen fédéral en pharmacie:

- Catalogue suisse des objectives de formation en pharmacie;
- Blueprints examen fédérale de pharmacie;
- Exigences de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», concernant le contenu, la forme, les dates, la correction et l'évaluation de l'examen fédéral en pharmacie;
- Directives de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», sur les détails de l'organisation de l'examen fédéral en pharmacie.
- Lien sur le self assessment de l'épreuve QCM.

Examen fédéral en Pharmacie

**Bâle
Berne
Genève
Zürich**

Mêmes examens, les mêmes jours

Examen pratique

Préparations
pharmaceutiques en
petites quantités

Examen QCM

Connaissance des médicaments
(130 questions) +
Droit et économie (20 questions)

Examen OSCE

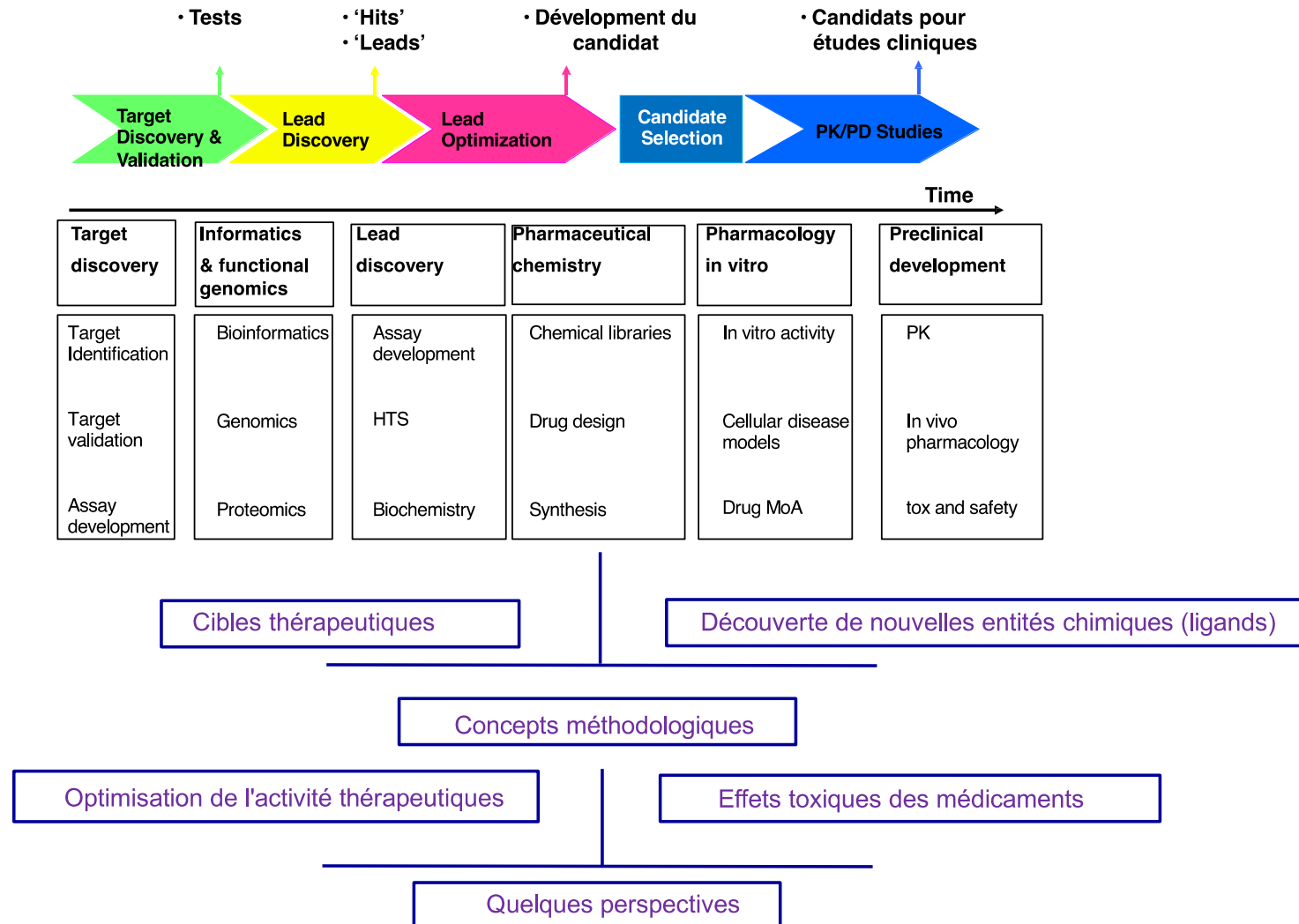
2 jours (5 postes de 10 min/jour)
Cas pratiques officinaux (ordonnances,
OTC, suivi, prévention, etc.)

Objectifs généraux du cours « Prestations pharmaceutiques » (14H057), responsable Prof. Jérôme Berger

- ❑ Cours obligatoire (ce n'est pas un répertoire!)
- ❑ Consolider les connaissances et compétences acquises durant le MUP1 et l'assistantat obligatoire en officine, dans l'optique de se donner le maximum de chances pour réussir l'examen fédéral, ainsi que d'exercer leurs habilités à la communication: p.ex. QCM et OSCE «à blanc»

Découverte et conception des médicaments : le fil rouge

14H001, responsable Prof. Leonardo Scapozza



Développement des médicaments (14H002), responsable Prof. Gerrit Borchard

Objectifs généraux du module

- Décrire le processus du développement des médicaments et les **aspects industriels** liés.
- Discuter les propriétés des **médicaments biotechnologiques** et leurs applications thérapeutiques.
- Expliquer les principes du ciblage des médicaments et les vecteurs avancés de la "**nanomédecine**".
- Expliquer les **méthodes de conditionnement** et les excipients dans les formulations de médicaments et expliquer leur fonction.

Modélisation et analyse de données (14H120), responsable Prof. Francesco Gervasio



Ce cours a pour objectif général l'acquisition des technologies numériques dans le cadre des sciences pharmaceutiques fondamentales et cliniques.

Une attention particulière sera donnée à la modélisation de phénomènes biologiques et à l'analyse de données pour la pharmacie digitale.

Un aspect innovant est que chaque bloc de théorie est suivi de sessions pratiques au TeachLab pour l'apprentissage par la pratique.

Examen: contrôle continu.

Langue : anglais et français.

Formation interprofessionnelle (IP) au Master : Module 2 (14H970, MUP1) et Module 3 (19H980, MUP2), responsable Prof. M-P Schneider

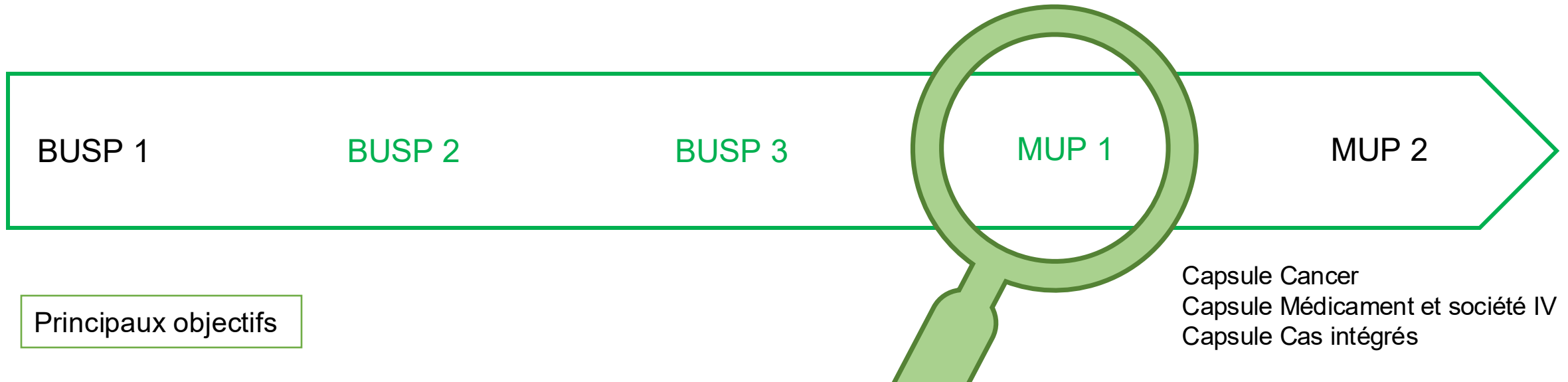
Quatre axes principaux pour IP-2 et IP-3:

- ☐ la **SIMULATION**, par des mises en situation avec les étudiants de la Fac Med et de la HEdS.
- ☐ le **SHADOWING** (stages), pour mieux connaître les autres professionnels de la santé (p.ex. médecin, infirmier.ère, ambulancier, centrale 144, podologue, nutritionniste, etc.) MUP1 et la trajectoire des patients chroniques (MUP2)
- ☐ Du **e-learning** pour renforcer les connaissances de TeamSTEPPS et des compétences IP
- ☐ Travail de recherche et d'analyse de la **littérature IP**

Introduction IP2 obligatoire le 16 octobre 2025 de 8h15 à 10h00 (MUP1)
l'enseignement IP2 a lieu tout au long des 2 semestres, plages horaires définies dans le programme
IP3 : 12 au 16 janvier 2026 (MUP2)

Cours transversal en communication en santé

responsable Prof. M-P Schneider



Principaux objectifs

Capsule Cancer
Capsule Médicament et société IV
Capsule Cas intégrés

Décrire les concepts de base de l'**entretien motivationnel** et mener un entretien selon ces concepts

Décrire le concept de l'**empowerment** et comment le promouvoir à travers des vignettes cliniques

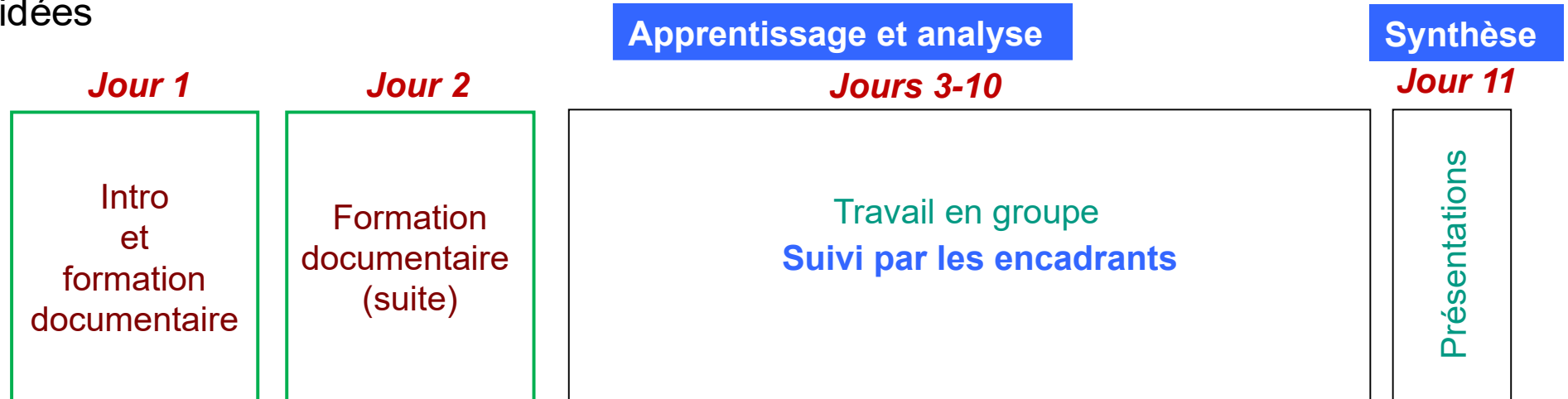
Etablir une communication adéquate avec les **patients vulnérables**

Intégrer les **outils de santé digitale et écrite** tant avec les professionnels de la santé qu'avec les patients

Projet interdisciplinaire (14H907), responsable Prof. Muriel Cuendet

Acquisition de compétences pour aborder un sujet nouveau

- recherche bibliographique
- lecture scientifique
- développement du sens critique
- confrontation d'idées



Ceci est considéré comme un TD et votre présence est obligatoire lors de l'introduction, la formation documentaire, l'atelier sur l'art de faire une présentation les réunions avec l'encadrant et la journée de présentations

Sciences cliniques



Capsules : nouvelles thématiques

Cancer, ORL, dermatologie, ophtalmologie

Populations vulnérables : pédiatrie, grossesse, gériatrie

...

Cas cliniques intégrés

Cardiovasculaire, pulmonaire, neurologique etc.

Thématiques transversales

Capsule médicament et patient IX (14H200), responsable: Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska

L'évaluation de chacun des 3 cours compris dans cette capsule aura lieu hors-session d'examen (à 3 dates durant le semestre d'automne) :

14H200a : Cancer (resp. Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska)

14H200b : Populations Vulnérables (resp. Prof. Chantal Csajka)

14H200c : ORL/Ophthalmo/Dermato (resp. Prof. Yogeshwar Kalia)

Pour passer les 3 examens, vous devez vous inscrire dans Moodle [Capsule Cancer 14H200a](#) (voir aussi "modalité d'examen")

14H200b,	Pop. Vulnérables	27 octobre, 13h15
14H200a,	Cancer	7 novembre, 11h00
14H200c,	ORL/Ophthalmo/Dermato	12 décembre, 11h15

Langue : anglais et français

Cas cliniques intégrés (14H210), responsable: Prof. Chantal Csajka

- Approfondir les **connaissances théoriques** et développer des **compétences pratiques** dans la gestion de situations cliniques.
- Développer les **liens entre les connaissances des sciences fondamentales et cliniques** permettant de valoriser les compétences pharmaceutiques du pharmacien dans la pratique clinique hospitalière et ambulatoire

Travail individuel et en groupe (Travaux dirigés)

L'approche pédagogique est centrée sur le raisonnement clinique, la bonne utilisation des ressources bibliographiques, la communication en santé et la contextualisation de la prise en charge et la connaissance des monographies de médicaments

Option master (19H000), responsable: Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska

L'automne: octobre - décembre 2025 (19H000A)

Printemps: février - mai 2026 (19H000B)

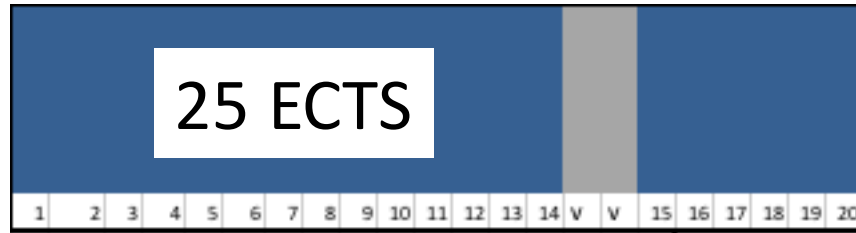
Vous devez être contacté-e par l'enseignant avant le premier cours
L'attribution a été faite en septembre

Fin du cours: Cours évalué par une note

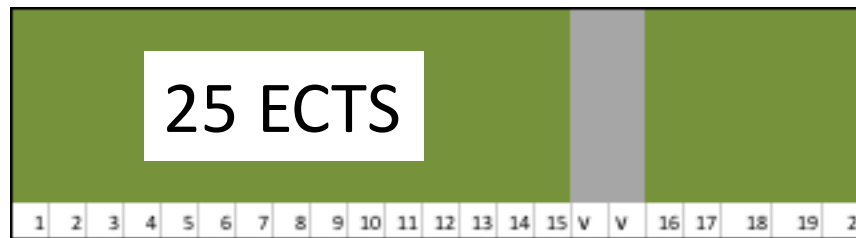
Contact: secetu-pharm@unige.ch

Les cours "Option Master" sont obligatoires!

Cursus STAGE – MUP2



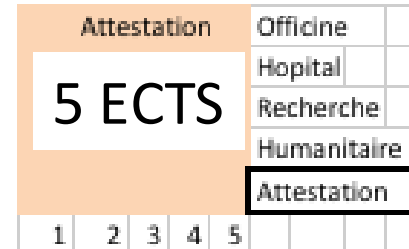
Travail personnel de Recherche
(20 Semaines)



Stage d'assistantat en officine (20 Semaines)
+ 2 semaines Prestations pharmaceutiques
(juin) + en cours d'année
Les étudiants hors EU doivent avoir un permis de
travail pour leur stage

Module
interprofessionnel
3 (1 semaine)
(2 ECTS)

Suivi
Pharmaceutique
Hospitalier
(1 ECTS)



Stage à Options
(5 semaines)
Attestation

52 semaines
(4 vacances)

Moodle pour toutes informations ...

 **Moodle**.unige.ch

Mes coursCatalogue des cours

9

Ser

STAGE A OPTION: Recherche, Officine, Hôpital, Industrie, Humanitaire

Activer le mode édition

14H958

Sections de cours

Participant-es

Notes

Généralités

Le Stage à Option (ci-après le Stage) constitue une possibilité pour l'étudiant(e) de donner une spécificité à son travail personnel.

1. Le Stage peut être effectué dès l'obtention du Bachelor (respectivement des certificats complémentaires CC). Les crédits afférents sont délivrés en MUP2
2. Sauf exception, Il ne peut pas être fractionné.

Pré-requis pour commencer trois enseignements pratiques

Les pré-requis pour commencer

- **le travail personnel de recherche**
- **l'assistantat en officine et**
- **la formation de suivi pharmaceutique hospitalier**

sont d'avoir réussi :

- **Projet interdisciplinaire (14H907)**
- **Médicament et Société IV (14H300)**
- **Médicament et Patient IX (14H200)**

La liste des projets de master sera annoncée prochainement

Séance d'information pour les travaux de master, période d'assistantat et stage à option

Séance **obligatoire** : **mardi 7 octobre 2025, 16h30-18h, Auditoire Franceschetti**

- Quelles démarches effectuer pour trouver un sujet de master à l'Université, en industrie; en Suisse ou à l'étranger
- Quelles démarches pour la période d'assistantat (stage en officine)?
- Quelles démarches pour trouver un stage à option de 5 semaines?
- Ces démarches commencent pour vous cet automne !
- Vous pouvez déjà consulter Moodle (Master 2^{ème} année)

ChatGPT et l'IA en général

Les règles d'utilisation de ChatGPT sont définies.

Voir :

[Moodle/Cours -Sciences -Section des Sciences Pharmaceutiques](#)
Informations générales concernant l'enseignement

Fraudes et Plagiat

Voir <https://memento.unige.ch/doc/0008/>

Notre Section se réfère au :

REGLEMENT D'ETUDES GENERAL DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 18 – Fraude et Plagiat

1. Toute fraude, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat correspond à un échec à l'évaluation concernée.
2. En outre, le Collège des professeurs de la Section concernée peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session.
3. Le collège de professeurs de la Section concernée peut également considérer l'échec à l'évaluation comme définitif.
4. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université : (i) s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ; (ii) en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant concerné du titre brigué.
5. Le président du collège des professeurs de la Section, pour le dit collège, respectivement, le Décanat doit avoir entendu l'étudiant préalablement et ce dernier a le droit de consulter son dossier.

[Moodle/Cours -Sciences -Section des Sciences Pharmaceutiques](#)

[Informations générales concernant l'enseignement](#)

FRAUDE

Toute fraude (ou tentative de fraude) est sanctionnée par un 0.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de fraude mineure et/ou non préparée à l'avance.
2. Annulation de la session complète en cas de fraude majeure et/ou préméditée.

→ **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**

3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà avertiE et sanctionné pour une fraude (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

PLAGIAT

<https://memento.unige.ch/doc/0008/>

Tout plagiat (ou tentative de plagiat) est évalué par le collège des professeurs, qui se prononce sur l'importance de celui-ci.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de plagiat avéré mais considéré comme mineur
 2. Annulation de la session complète en cas de en cas de plagiat avéré et considéré comme majeur
- Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.
3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour un plagiat (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

EXAMENS: MATÉRIEL AUTORISÉ

- 1. Seul le matériel autorisé peut être utilisé pendant un examen ou un contrôle continu*
- 2. Les téléphones portables, les montres connectées, les agendas électroniques et les objets similaires sont considérés comme non autorisés. Toute forme de communication (ou de tentative de communication) envers l'extérieur au moyen de dispositifs non autorisés est strictement interdite. Ces dispositifs doivent être placés de façon hors de portée, débranchés et visibles, pendant toute la durée d'un examen en présentiel.*
- 3. Tout manquement à ces dispositions est considéré comme une tentative de fraude et sera traité selon les dispositions en vigueur en Section.*

Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

Mediaserver

Nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.

Calendrier

Veuillez toujours vous référer à l'horaire en ligne

<https://ispso.unige.ch/horaires>

Aujourd'hui		20 – 24 sept. 2021	
Aujourd'hui		mar. 21/09	mer. 22/09
Horaire			Salle
08 h		8:15 - 9:00 - Cours à distance 9229	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique 4539
09 h	8:30 - 12:00 - Rentrée académique CMU - C400 (Auditoire Champendal) 4489	9:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique 4539	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000EX Mathématiques générales: exercices 4539
10 h		10:15 - 12:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I 4489	10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C101 Chimie générale 4539
11 h			10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000 Mathématiques générales 4539
12 h			
13 h	13:15 - 16:00 - Grand auditoire école de physique 11P095 Physique générale pour pharmaciens 4489	13:15 - 14:00 - Cours à distance 9229	13:15 - 15:00 - CMU - B00.1716 (TeachLab) 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques 4567
14 h		14:15 - 16:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C003X2 BIOCHIMIE I 4010	14:15 - 18:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I 4489
15 h			15:15 - 17:00 - SCIII - 15081 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique
16 h			

Calendrier

Affichage des détails d'un cours

Click sur l'occurrence du cours (fonctionne également sur les vues smartphones)

The screenshot displays a web-based calendar interface. At the top, there's a navigation bar with a refresh icon, a button labeled 'Aujourd'hui', and navigation arrows. The date range '20 - 24 sept. 2021' is shown. Below this is a grid of dates: 'lun. 20/09', 'mar. 21/09', 'mer. 22/09', and 'jeu. 23/09'. A time slot '07 h' is visible. A modal window is open, titled 'Bachelior 1 - Sc. Pharma - 11P095'. Inside the modal, the course code '11P095' and title 'Physique générale pour pharmaciens' are displayed. Below this, there are three tabs: 'Date', 'Horaires', and 'Salle'. The 'Date' tab is active, showing '20.09.2021'. The 'Horaires' tab shows '13:15 - 16:00'. The 'Salle' tab shows 'Grand auditorio école de physique'. Under the 'Enseignants:' section, 'Afzelius Mikael (Responsable)' is listed. A 'Fermer' button is in the bottom right corner of the modal. In the background, a calendar grid shows various course occurrences. A large mouse cursor icon is pointing at the '13:15 - 16:00' slot on 'lun. 20/09', which contains the course '11P095 Physique générale pour pharmaciens' in the 'Grand auditorio école de physique'.

Sem. 38	lun. 20/09	mar. 21/09	mer. 22/09	jeu. 23/09
07 h				

Bachelior 1 - Sc. Pharma - 11P095

11P095
Physique générale pour pharmaciens

Date: 20.09.2021 | Horaires: 13:15 - 16:00 | Salle: Grand auditorio école de physique

Enseignants: Afzelius Mikael (Responsable)

Fermer

Time	Course	Location
13:15 - 16:00	11P095 Physique générale pour pharmaciens	Grand auditorio école de physique
13:15 - 14:00	Cours à distance	
13:15 - 15:00	11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques	CMU - B00.1716 (TeachLab)
14:15 - 16:00	11C003X2 BIOCHIMIE I	SCII - A300 (Auditoire)
14:15 - 18:00	11H010 Sciences pharmaceutiques I	UNIL - Amphipôle (Auditoire B)
15:15 - 17:00	14B015 Botanique systématique et pharmaceutique	SCIII - 15081

Calendrier

Affichage sur smartphones

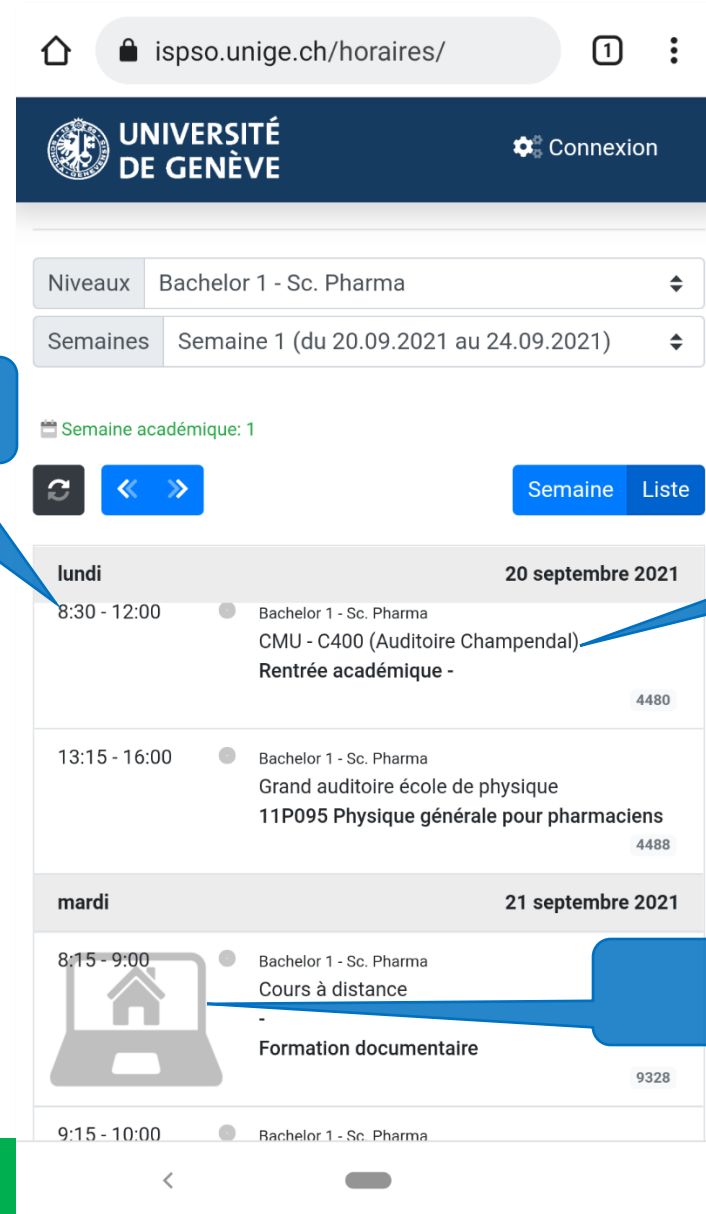
Vue allégée pour plus de lisibilité.

Certaines vues (ex: mois) ne sont pas disponibles

Horaire

Salle

Non Présentiel



Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.

Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.

Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes (au milieu du couloir, à gauche).

Chaque copie sera signée par l'ISPSO, puis une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, chacun se procurera un cadenas (attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants

UNIGE

Leçon d'ouverture

Automne 2025

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025
18h30 | Uni Dufour. Entrée libre

Le CERVEAU au cœur de la PÉDAGOGIE ?

Dialogue entre
Philippe Meirieu
Professeur émérite en sciences de l'éducation
à l'Université Lumière-Lyon II

et
Grégoire Borst
Professeur de sciences cognitives
à l'Université Paris-Cité



1975
2025
50 ans de la Faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation

unige.ch/public

Leçon d'ouverture
du semestre d'automne

**Tribune
de Genève**

 **UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

